



PLAN STRATEGIQUE

2020-2022

Table des matières

1. Présentation du CNJ	4
1.1. Historique de l'organisme.....	4
1.2. Structure du CNJ	4
1.3. Leçons apprises du plan stratégique passé	5
2. Diagnostic et analyse de l'environnement	6
3. Vision, mission et valeurs	8
3.1. Vision.....	8
3.2. Mission.....	8
3.3. Valeurs fondamentales	8
4. Cadre stratégique.....	9
4.1. Axes stratégiques et résultats clé.....	9

INTRODUCTION

La population mondiale n'a jamais compté autant de jeunes : environ 1,8 milliard de personnes ont aujourd'hui entre 10 et 24 ans. Les jeunes vivent pour la plupart dans des pays en développement, où ils représentent souvent une part considérable de la population. La façon dont ils traversent l'adolescence détermine non seulement leur propre destinée, mais également celle du monde entier.

Toutefois, trop de jeunes sont privés de l'opportunité de participer pleinement à la société. Dans les pays à faible revenu, environ 175 millions de jeunes ne sont pas capables de lire une phrase dans sa totalité. Près de 500 millions de jeunes âgés entre 15 et 24 ans vivent avec moins de deux dollars par jour, et plus de 73 millions sont au chômage. Pour les filles, les obstacles à la participation sont d'autant plus importants.

Néanmoins, lorsque l'on renforce leur autonomie et qu'on leur en donne la possibilité, les jeunes sont des moteurs de changement efficaces. Les organisations à l'exemple de l'UNFPA travaillent avec les jeunes pour les aider à prendre part aux décisions qui les concernent et renforcer leur capacité à faire progresser les droits fondamentaux et les questions de développement, notamment en ce qui concerne la santé, l'éducation et l'emploi.

Le Conseil National de la Jeunesse du Togo, créé par décret présidentiel en 2008 et qui est une émanation des recommandations des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine, s'inscrit parfaitement dans la logique de développement enclenché sur le plan national et dans la logique de l'atteinte des ODD. C'est ainsi que depuis sa création, les actions menées ont toujours convergé vers les objectifs et priorités de développement national, comme en témoigne les axes du plan stratégique du mandat 2015-2018 qui étaient en parfaite adéquation avec le document de Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi, SCAPE (2013-2017) ainsi que les ODD, comme en témoignent d'ailleurs les différentes actions et recommandations dans le cadres des différents fora régionaux initié par le Conseil National de la Jeunesse avec l'appui du Gouvernement, du Programmes des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et bien d'autres partenaires.

S'inscrivant dans cette même logique de développement durable et participatif, en mettant la jeunesse au cœur de son action et de l'action gouvernementale, le Nouveau bureau Exécutif du Conseil National de la Jeunesse (mandat 2019-2022), compte sur la base du contexte socio-politique, économique et environnemental ainsi que des orientations stratégiques nationales et internationales en termes de développement, élaboré un plan d'action triennal (2020-2022) qui prend en compte d'une part les aspirations profondes de la jeunesse togolaise dans son ensemble et d'autres part les attentes du gouvernement et des partenaires au développement, en termes de contribution de la jeunesse à l'atteinte des agendas de développement national et international. Il s'agit pour le CNJ-Togo au cour d'un atelier national de planification, selon une approche consultative et participative, de recueillir et consolider les propositions d'actions de ses démembrements et organisations affiliées, dans un document de plaidoyer qui va enclencher ses actions dans un esprit de partenariat avec le gouvernement et les partenaires en développement engagés au côté du Togo.

UNE ACTION NATIONALE DANS UN MONDE GLOBALISANT

Le Togo, notre pays, dont la population passée de 2.719.567 habitants en 1981 à 6.191.155 habitants en 2010, (RGPH 2010), soit un taux de croissance annuel moyen de 2,84%) dispose d'une population majoritairement jeune (60% de moins de 25 ans et 42% de moins de 15 ans). Sur le plan économique, suivant les données de Banque Mondiale, la croissance du PIB est estimée à 4,4% en 2017 contre 5,1% en 2016. L'incidence de la pauvreté est passée de 58,7% en 2011 à 55,1% selon les enquêtes QUIBB de 2015. Ce taux est de 68,7% en milieu rural et de 37,9% en milieu urbain en 2015.

Bien que disposant d'un énorme potentiel de ressources naturelles, le pays est confronté à des déficits importants dans l'accès aux services sociaux de base, touchant principalement les zones rurales. Seuls 29,1% des Togolais ont accès aux services de santé et 8% à la protection sociale. En outre, 38,2% des Togolais n'ont pas accès à l'eau potable. Dans le secteur de l'éducation, des défis importants restent à être relevés, surtout en termes de taux d'accès au secondaire en milieu rural (39,3% contre 63% en milieu urbain), en termes de qualité de l'éducation, d'acquisition de compétences, notamment techniques et professionnelles nécessaires pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Parlant justement de l'emploi des jeunes, selon l'enquête QUIBB, entre 2011 et 2015, le taux de chômage est passé de 6,5% à 3,4%. Cette performance cache un taux de sous-emploi élevé qui passe de 22,8% à 25,8% sur la même période. En outre, l'offre d'emploi est dominée par le secteur informel (70%) et se caractérise en grande partie par une productivité relativement faible. Le taux de chômage à Lomé, qui représente près d'un tiers de la population togolaise, est estimé à près de 7,8%. Les jeunes sont les plus touchés par le chômage (8,1%) et la faible productivité avec 20,5% de sous-emploi. Les principaux défis restent la faiblesse du système économique pour générer des emplois durables, productifs et décents, le fossé entre l'évolution de la population active et les emplois créés ainsi que l'inadéquation des compétences des jeunes aux besoins du marché du travail. Cette situation est préjudiciable à la réalisation des ODD 1 et 8.

II EST URGENT D'AGIR

Malgré les efforts du gouvernement togolais pour sortir tous les Togolais de la pauvreté et assurer un développement durable, respectueux de l'environnement, d'importants défis restent à être relevés: l'amélioration de la gouvernance sous toutes ses formes avec une meilleure performance de l'administration publique; l'inclusion sociale et financière pour assurer une meilleure répartition des retombées de la croissance économique, le développement des chaînes de valeurs dans les secteurs agro-sylvo-pastoral, manufacturier, artisanal et extractif ainsi qu'une meilleure prise en compte des questions environnementales et climatiques dans les programmes et politiques de développement.

Sur le plan politique, bien qu'étant un pays où règne l'Etat de Droit et les libertés fondamentales, la situation politique reste fragilisée par les questions de réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles ainsi qu'un regain d'actes inciviques qui sape les efforts du Gouvernement en matière de paix, de sécurité et de cohésion sociale.

Au Togo, la jeunesse occupe une place de choix dans les priorités gouvernementales ainsi que les politiques publiques nationales (Politique Nationale de la Jeunesse, Politique Nationale de l'Emploi des Jeunes) ou sectorielles (Plan sectoriel de l'éducation), qui s'arriment elles aussi aux engagements pris par le gouvernement sur le plan international, ainsi que sur les instruments internationaux auxquels le pays est partie prenante (Agenda 2030 des Nations-Unis, Agenda 2063 de l'Union Africaine, Charte Africaine de la Jeunesse, Résolution 2250 des Nations-Unies, entre autres.)

Cette place de choix accordée à la jeunesse et à l'emploi des jeunes est bien visible dans le document national de la planification du développement (Plan National de Développement, PND) qui fait une part belle aux questions d'emplois de jeunes.

1. PRESENTATION DU CNJ

1.1. Historique de l'organisme

Créé en 2008, le Conseil National des Jeunes (CNJ) est une institution apolitique, autonome et démocratique, servant de cadre de concertation pour les jeunes en vue d'assurer leur pleine et effective participation au processus de développement du Togo. C'est un organe consultatif auprès du gouvernement sur toute la question touchant à la jeunesse, une plateforme de concertation des organisations de jeunesse sur les problématiques de développement du Togo qui aspire à devenir une plateforme institutionnelle de référence des organisations œuvrant pour l'épanouissement de la jeunesse togolaise.

Le CNJ - Togo a pour but d'assurer la pleine et effective participation des jeunes au processus de prises de décisions et à la vie de la nation. Il a pour objectifs de :

- Représenter les intérêts de la jeunesse et des organisations membres auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'opinion publique et de toutes les institutions intervenant dans le domaine de la jeunesse ;
- Favoriser la coordination des programmes et activités des organisations membres ;
- Impulser et coordonner la participation des membres à des actions de développement communautaire d'intérêt local, national et international ;
- Renforcer les capacités des membres ;
- Cultiver chez les jeunes togolais l'esprit républicain et d'appartenance à une seule nation
- Œuvrer pour le développement socio-économique, culturel et sportif de la nation ;
- Promouvoir la coopération internationale par le renforcement des relations des jeunes au sein de l'Union Africaine et des Nations Unies ;
- Mobiliser les ressources pour soutenir les actions des membres

1.2. Structure du CNJ

En conformité avec ses textes fondateurs (Statuts et règlement intérieur issus du décret N° 2008-048 / PR du 07 Mai 2008, Le CNJ dispose sur le plan statutaire de trois organes : le Congrès National, le Comité National et le Bureau Exécutif National. Les statuts expliquent les rôles et responsabilités des différents organes ainsi que de l'élection des différents

représentants éligibles dans les instances dirigeantes pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une seule fois.

Dans ce contexte de structuration, le Comité National en l'état actuel a besoin d'être renforcé pour être fonctionnel et mieux orienté les actions de l'exécutif.

1.3. Leçons apprises du plan stratégique passé

Appréciation du contexte d'élaboration :

Lors de l'élaboration du plan stratégique passé (2015-2018) , les associations membres n'ont pas été assez associées à l'exercice. Les propositions d'action ont émané principalement des membres du bureau national ce qui a rendu difficile l'appropriation du processus par toutes les associations membres.

Appréciation des mécanismes de mise en œuvre

La mise en œuvre du plan stratégique a été l'œuvre des membres du bureau national. Il a été difficile de retrouver des documents de rapports ou de compte rendu des principaux responsables identifiés par le plan stratégique ; ce qui a rendu difficile la production des rapports d'activités annuelles. Le non-référencement efficient entre les plans d'actions annuels et le plan stratégique a constitué un handicap pour l'exécution des actions. En effet la majorité des actions n'ont pas tenus compte des échéances.

Appréciation du suivi

Aucun comité de suivi du plan stratégique n'a été mis en place. Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre ne sont ressorties que lors de la revue. Ce comité aurait dû permettre de respecter des délais, des indicateurs mais aussi apporter sa contribution dans la mise en œuvre.

Recommandations :

- Construire un plan stratégique plus inclusif notamment avec l'appui des forces de propositions que constituent les démembrements à la base notamment les Comités Préfectoraux de Jeunesse.
- Assurer une meilleure réédition des comptes permettant une capitalisation efficiente des activités proposées et développées dans le cadre du plan stratégique
- Définir une stratégie claire de mobilisation de ressources et de développement du cadre partenarial permettant une bonne réalisation du plan stratégique,

2. DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

L'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (SWOT) montre que le CNJ a fait des efforts très louables en termes d'organisation existante et fonctionnelle sur le terrain alors qu'elle est par définition une organisation d'enfants et jeunes. Les ressources humaines dont elle dispose actuellement assurent le management. Néanmoins des lacunes importantes ont été décelées et qui font dire qu'il faudra une meilleure stratégie en vue d'améliorer la qualité des personnes dédiées à la conduite des activités.

Le CNJ doit rester prudent et veiller à ce que les systèmes de gestion administrative et financière se développent aussi rapidement que son portefeuille afin de maintenir le même niveau d'engagement et de capacité grâce à une analyse et une planification continues des ressources humaines. Plus le CNJ diversifie ses sources de revenus, plus les systèmes de gestion financière seront appelés à être plus sophistiqués.

Le CNJ a des forces et des opportunités limitées en matière d'acquisition et de gestion de subventions, avec quelques faiblesses (voir tableau SWOT). Ce contexte guidera le plan stratégique en termes de diversification du portefeuille, de renforcement de l'acquisition de subventions et d'initiatives.

L'environnement du financement des donateurs est très volatile et est fortement déterminé par la situation politique du pays. Les conflits internes, la faible croissance économique et les changements dans les politiques des gouvernements et de l'Etat peuvent avoir des effets néfastes sur le CJ, mettant à la fois les activités et les organisations en danger.

L'environnement des ressources externes évolue constamment à mesure que les partenaires techniques et financiers du développement adaptent leurs politiques et leurs approches aux problèmes émergents en matière de développement.

Néanmoins et au Togo, les tendances actuelles vont vers la promotion de la participation des enfants et jeunes à leur propre protection. Celles-ci sont confirmées par plusieurs initiatives au niveau du gouvernement (ministère de la jeunesse) et des organisations internationales et nationales (UNFPA, Plan internationale, etc) de la société civile qui renforcent les associations et groupes d'enfants et jeunes. Et c'est une aubaine à saisir par le CNJ en étant plus agile innovant et plus proactive.

ORIGINE INTERNE	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Le CNJ dispose d'un fort réseau de jeunes dynamiques et implantés dans toutes les préfectures du pays. • Les textes réglementaires de l'association sont désormais conformes à la législation nationale. • Le CNJ a renoué de très bonnes relations avec des partenaires nationaux et internationaux comme. • Le CNJ a réalisé avec succès de nombreux projets depuis sa création. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents démembrements au niveau régional et préfectoral ne sont pas pleinement opérationnels • Manuel de procédures non actualisé et contextualisé et pas connu par tout le personnel • Insuffisance de compétences techniques pour une gestion efficace des projets ; • Absence de stratégie de mobilisation de ressources
ORIGINE EXTERNE	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le Togo a adopté/ratifié des textes/instruments internationaux dont la DUDH, la CDE, la CADBE, la charte africaine des jeunes, et a des dispositions nationales • Au niveau international, les ODD, l'agenda 2063 qui sont axés sur les jeunes • Le PND qui met l'accent sur la création de l'emploi pour les jeunes • Existence de plusieurs bailleurs au niveau local et international pour soutenir les actions des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de chômage et le sous-emploi sont élevés fragilisant la situation sociale des jeunes surtout ceux diplômés ou sortant d'une formation •

3. VISION, MISSION ET VALEURS

3.1. Vision

Être une plateforme institutionnelle de référence des organisations de jeunes œuvrant pour l'épanouissement de la jeunesse togolaise.

3.2. Mission

Assurer la coordination des organisations de jeunes à travers le plaidoyer, le renforcement de capacité, l'IEC et l'appui aux initiatives des jeunes pour l'épanouissement de la jeunesse togolaise

3.3. Valeurs fondamentales

Engagement - Intégrité – Humilité

4. CADRE STRATEGIQUE

4.1. Axes stratégiques et résultats clé

Le plan de stratégie s'articule autour de quatre axes stratégiques. Il s'agit :

- Axe stratégique : Renforcement des capacités institutionnelle et organisationnelle
- Axe 2 stratégique : Amélioration de la visibilité et de l'influence de CNJ
- Axe 3 stratégique : Développement des capacités de mobilisation des ressources
- Axe 4 stratégique : Renforcement de la contribution des jeunes à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PND

4.1.1. Axe stratégique : Renforcement des capacités institutionnelle et organisationnelle

a) Améliorer la structure de gestion et de gouvernance du CNJ

Les actions à entreprendre comprennent entre autres le renforcement des capacités des membres du Conseil d'Administration et ceux du bureau exécutif sur la bonne gouvernance et le respect des textes statutaires à travers l'organisation des réunions régulièrement pour s'assurer que le CA donne les orientations et prend les décisions idoines pour la vie de l'organisation. Il s'avère donc impératif que soit rapidement organisée une AG pour améliorer la gestion institutionnelle de l'organisation.

Les mécanismes d'échanges réguliers entre le bureau exécutif, le CA et les coordinations régionales et préfectorales seront également renforcés.

Le CA devra mettre en place en son sein des commissions notamment une commission chargée du suivi programmatique en lien avec les actions du nouveau plan stratégique, une commission chargée de l'acquisition et du suivi des subventions en lien avec le plan de mobilisation des ressources et une commission chargée des relations publiques en lien avec le plan de communication.

b) Rendre opérationnels les structures de coordination au niveau des régions et des préfectures

Ce pilier vise à renforcer la coordination nationale et le développement de la coordination régionale et préfectoral et à améliorer la communication entre les membres de façon ascendante et descendante. Il s'agit également de mobiliser et d'impliquer la base. CNJ croit en sa forte existence sur le terrain et ses interventions communautaires dirigées par les enfants et les jeunes à travers leurs groupes de base; ce pilier continuera à renforcer les capacités des groupes de base disponibles sur la façon de développer de nouveaux groupes de base, la gestion des groupes de base et la formation des membres des conseils régionaux et préfectoraux.

4.1.2. Axe 2 stratégique : Amélioration de la visibilité et de l'influence de CNJ

Le plan de communication repose essentiellement sur trois objectifs principaux :

a) Renforcer l'infrastructure de communication au sein de CNJ

A l'heure du tout numérique, nul ne remet aujourd'hui en question la nécessité, pour toutes les organisations de communiquer. Communiquer pour faire connaître ses services, développer son image, accroître son activité ou encore, créer et développer ses relations avec ses bénéficiaires et partenaires ; communiquer pour attirer plus de fans, de sponsors et de financement.

a) Renforcer les capacités de CNJ en communication

Une communication visant à obtenir un changement des comportements sera un élément majeur du programme au niveau communautaire. Les renforcements des capacités des différents acteurs porteront sur la communication pour une meilleure protection des enfants contre les abus et l'exploitation des enfants et jeunes travailleurs pour que les porteurs d'obligations fournissent des services de protection. Il s'agira de former les membres de CNJ sur l'utilisation des réseaux sociaux et les nouveaux outils de communication, en technique de communication sociale. CNJ fera appel à différents canaux de communication, en particulier la radio des enfants, les journaux des enfants, les rapports de projets, les médias publics et privés, les réunions publiques, la célébration de journées commémoratives, les ateliers et les canaux de communication traditionnels.

b) Développer des outils pour documenter les bonnes pratiques sur CNJ Togo

Il s'agit ici de documenter les actions de CNJ à travers la production des histoires à succès, de documenter les pratiques prometteuses comme un outil de mobilisation des ressources. Cette stratégie bien pensée permettra de positionner sa communication au plus juste des besoins et attentes des parties prenantes, de véhiculer une image et un message qu'elles comprennent et qui les touchent. Mais aussi de faire les bons choix en termes d'outils et supports de communication adaptés aux cibles.

4.1.3. Axe 3 stratégique : Développement des capacités de mobilisation des ressources

L'axe mobilisation de ressources repose essentiellement sur trois orientations principales :

a) Renforcer l'infrastructure de mobilisation des ressources au sein de CNJ

La mise en œuvre effective du plan stratégique nécessite une stratégie efficace de mobilisation des ressources financières, humaines et techniques suffisantes et adéquates. CNJ devra diversifier ses sources de financement en mobilisant des ressources locales et en renforçant les capacités de ses membres à s'engager dans la mobilisation de ressources

b) Renforcer le partenariat avec les donateurs traditionnels

AEJT a eu des opportunités pour collaborer avec Plan International, Save The Children, Terre des Hommes depuis plus de trois ans. Il est important de conserver ce partenariat actuel à travers la formalisation d'un cadre de partenariat à long terme.

c) Développer les relations avec les donateurs non traditionnels

CNJ devra également se lancer dans la diversification des sources de fonds à travers la recherche de nouveaux partenaires au niveau des différents bailleurs au niveau national comme

international. La collecte de fonds au niveau local sera coordonnée avec les membres et les partenaires de la société civile au Togo. Les sources locales potentielles incluent des ressources au niveau du secteur privé

4.1.4. Axe 4 stratégique : Renforcement de la contribution des jeunes à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PND

a) Accroître la participation des enfants et jeunes en tant qu'acteur de changement

Il s'agit à travers cet axe de faciliter la participation des jeunes à la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du plan national de développement et autres politiques sectorielles, à l'agenda 2063 et aux ODD. Les actions qui seront entreprises visent à préparer les adolescents et jeunes à participer de façon plus efficace aux étapes importantes de leur développement, au sein de leur famille, à l'école et dans la communauté, au niveau des collectivités locales et du gouvernement. Leur participation découlera des clubs d'enfants et de jeunes et de leur interaction avec les obligés comme les parents, les enseignants, les partenaires techniques et les ONG. Grâce au programme, les porteurs d'obligations disposeront de capacités renforcées pour travailler avec les enfants et assurer leur participation effective.

Le CNJ continuera à consulter les adolescents et jeunes et de prendre en compte leur avis pour la mise en œuvre et l'évaluation des conventions et politiques. Il s'agit de faire parler les adolescents et jeunes sur la concrétisation des droits par eux, là où ils vivent. Ils seront encouragés par différents canaux à se prononcer sur ce qu'ils voient et observent autour d'eux sur le respect de leurs droits.

Le CNJ apportera un appui continu aux capacités des organisations et réseaux/coalitions existants et émergents sur les problématiques des droits des enfants, la protection des enfants, la gestion des initiatives de développement, l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action, le plaidoyer communautaire, le leadership, et le genre.

b) Développer des actions en lien avec le PND et plaidoyer en faveur des droits des adolescents et jeunes

CNJ devra s'impliquer davantage dans les actions de plaidoyer aux côtés d'autres acteurs pour poursuivre les actions de plaidoyer pour aider les obligés à trouver des solutions idoines aux principaux problèmes liés à la promotion des droits des adolescents et jeunes au Togo notamment leur protection et participation. Les actions de plaidoyer viseront la sensibilisation accrue aux niveaux national, régional et préfectoral des problèmes pertinents à la jeunesse togolaise. Mobiliser la jeunesse pour réaliser le PND, l'agenda 2063 et les ODD au Togo.

Un accent particulier sera mis également sur l'amélioration de la qualité de la formation pour rester en adéquation avec les besoins et attentes des jeunes et de leur communauté. Au près des autorités et opérateurs du secteur privé, l'organisation usera de stratégie pour la création de fonds accessibles sur conditions simplifiées en faveur des jeunes entrepreneurs surtout des milieux ruraux, ce qui pourrait faciliter le développement et le contrôle des chaînes économiques et la création d'emploi pour l'insertion des jeunes.

5. SUIVI, EVALUATION, REDEVABILITE ET APPRENTISSAGE

5.1. Suivi

Un plan de suivi est 'élaboré pour faciliter un suivi systématique du plan stratégique tout au long de sa mise en œuvre. La matrice du présent plan stratégique, présentée en annexe, comporte les rubriques clés à savoir les indicateurs spécifiques pour chaque domaine d'actions et le mécanisme de vérification pour chaque indicateur. Des données sur chaque indicateur seront collectées en permanence pour permettre de connaître le degré de réalisation de chaque action.

5.2. Évaluation

Le nouveau plan stratégique 2020-2022 de CNJ est conçu sur la base des projets. Les revues annuelles des actions permettront de renseigner et d'analyser l'évolution de l'exécution du plan stratégique. Des outils doivent être élaborés à cet effet. De plus deux évaluations (mi-parcours et finale) permettront d'apprécier respectivement l'évolution vers l'atteinte des objectifs et la réalisation des résultats du plan stratégique :

- Evaluation à mi-parcours : Un examen à mi-parcours (après 18 mois de mise en œuvre) du plan stratégique sera effectué afin d'évaluer si certaines des actions doivent être réorientées pour permettre au plan d'atteindre ses objectifs.
- Evaluation finale : A la fin de la période du plan stratégique, une évaluation complète sera également menée afin de préparer efficacement le prochain. Le Secrétariat et le Conseil d'administration du CNJ coordonneront les examens à mi-parcours et à la fin de ce plan stratégique.

5.3. Rapportage, Redevabilité et Apprentissage

L'élaboration et la dissémination des rapports constituent un des éléments de redevabilité du monde du développement. CNJ devra produire sur une base régulière des rapports d'activités pour rendre compte des actions.

A ces rapports d'activités s'ajouteront les rapports annuels qui seront partagés avec tous les acteurs, y compris les bailleurs et les bénéficiaires, et qui permettront de documenter l'état d'avance des activités.

Afin de faciliter l'utilisation par les différents des formats adaptés seront développés pour chaque acteur ciblé selon le plan de communication.

Bien que la collecte et l'analyse des informations de suivi et d'évaluation revêtent une importance capitale, un système de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage n'est efficace que lorsque les équipes utilisent des données pour démontrer et améliorer l'efficacité, l'efficience et, finalement, les résultats et l'impact des actions mises en œuvre.

Les données doivent toujours être utilisées pour éclairer les décisions de gestion, ce qui favorise la responsabilisation et l'apprentissage.

Axe stratégique : Renforcement des capacités institutionnelle et organisationnelle											
Effet/résultats attendus et Action		Indicateur	Source de verification	Respon sable	Budget (FCFA)	Source des fonds	Calendrier annuel				
							A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
La CNJ dispose des capacités opérationnelles et techniques nécessaires pour accompagner des membres											
Améliorer la structure de gestion et de gouvernance de CNJ à travers l'élaboration de manuel de procédure gestion administrative, financière et de suivi-évaluation		Niveau d'amélioration de la gouvernance	Rapport d'évaluation	Comité National	3.000.000	N/D	x	x	x		
Organiser régulièrement les réunions des instance dirigeantes : Congrès ordinaires annuel		Nombre de congrès	Rapport annuel	Comité National / Bureau Exécutif national	30 000 000	N/D	x	x	x		
Renforcer les capacités des membres du CA, du BE etc. en gouvernance et gestion d'association		Nombre et type de formation	Rapport annuel	Comité National / Bureau Exécutif national	18 000 000	N/D	x		x		
Renforcer les mécanismes de coordination et la mobilisation des membres à la base		Niveau de participation des membres	Rapport d'évaluation	CRJ/C PJ		N/D	x	x	x		
Répertorier et analyse la liste des membres à la base		Répertoire des membres	Rapport annuel	BE/CP J	10 000 000	N/D	x	x	x		
Inviter d'autres associations à rejoindre le CNJ (à travers des audiences foraines de la jeunesse tenu dans chaque commune du pays)		Nombre de nouveaux membres	Rapport annuel	CPJ/C AJ	10 000 000	N/D	x	x	x		
Soutenir les activités des membres à la base		Nombre d'actions soutenues	Rapport annuel	BE/CP J	10 000 000	N/D	x	x	x		
Les conseils régionaux et préfectoraux sont opérationnels et remplisse leur mission en développant des partenariats autour de leurs activités.											
Plaidoyer pour doter et institutionnaliser les bureaux des conseils régionaux et préfectoraux		Nombre de régions/bureaux ayant un siège	Rapport annuel	BEN	1 000 000	N/D	x	x	x		
Plaidoyer pour envoyer des volontaires nationaux pour soutenir les actions du CNJ		Nombre de régions/bureaux ayant un siège	Rapport annuel	BEN	1 000 000	N/D	x	x	x		
Plaidoyer pour l'appui budgétaire par les conseils régionaux et préfectoraux		Nombre de régions/bureaux ayant un siège	Rapport annuel	BEN		N/D	x	x	x		

Axe 2 stratégique : Amélioration de la visibilité et de l'influence de CNJ

Effet/résultats attendus	Action	Indicateur	Source de vérification	Responsables	Budget (FCFA)	Source des fonds	Calendrier annuel				
							A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
La visibilité du CNJ Togo s'est accrue											
Développer et maintenir une plateforme pour le partage et la communication des informations sur le droit de l'enfant et de la jeune fille au Togo		Niveau d'utilisation et de fonctionnalité du site web et des réseaux sociaux	Rapport d'évaluation	Chargé à la communication/BEN	500 000	N/D	x				
Créer le site web de CNJ pour une communication efficace sur le droit de l'enfant au Togo		Nombre de visite du site web par mois	Rapport annuel	Chargé à la communication/BEN	500 000	N/D	x	x	x		
Renforcer la présence du CNJ sur les réseaux sociaux et les communautés de pratique		Nombre de followers sur les réseaux sociaux	Rapport annuel	Chargé à la communication/BEN	500 000	N/D	x	x	x		
Renforcer les capacités du CNJ et les associations membres en matière de communication efficace		Existence d'un réseau de média acquis à la cause des droits de l'enfants	Rapport d'évaluation	BEN/Consultants	10 000 000	N/D	x				
Participer aux principaux événements de communication sur la promotion des droits de l'enfant et de la jeune fille aux niveaux national, régional et mondial		Nombre de staff et nombre d'événement	Rapport annuel	Comité National	5 000 000	N/D	x	x	x		
Les bonnes pratiques du CNJ sont documentées et partagées											
Développer un outil pour documenter les progrès réalisés en matière de la promotion de la jeunesse au Togo		Nombre et type de matériels élaborés	Rapport annuel	Comité national/BEN	2 000 000	N/D	x	x	x		
Elaborer des matériels de communication pour des groupes cibles spécifiques		Nombre et type de matériels élaborés	Rapport annuel	Chargé à la communication/BEN	2 000 000	N/D	x	x	x		
Concevoir et publier un bulletin du CNJ		Nombre de bulletin publié	Rapport annuel	Chargé à la communication/BEN	2 500 000	N/D	x	x	x		
Publier annuellement le rapport de CNJ sur la situation des jeunes au Togo		Nombre de rapports publiés	Rapport annuel	Président/BEN	2 000 000	N/D	x	x	x		

Axe 3 stratégique : Développement des capacités de mobilisation des ressources

Effet/résultats attendus Action	Indicateur	Source de vérification	Responsable	Budget (FCFA)	Source des fonds	Calendrier annuel				
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
Le partenariat avec les bailleurs traditionnels et les nouveaux bailleurs sont renforcés										
Maintenir des liens étroits avec les partenaires existants	Niveau de satisfaction des partenaire existants	Rapport d'évaluation	2 ^e vice- Président / Secrétaire Général		N/D					
Dresser la liste des partenaires existants et leurs points de liaison	Nombre de partenaires identifié	Rapport annuel	BEN / Trésorier Général		N/D	x	x	x		
Approfondir et élargir les partenariats avec les donateurs et les partenaires existants	Nombre de MoU signé	Rapport annuel	BEN / Trésorier Général		N/D	x	x	x		
Recherche de nouveaux partenaires	Nombre de nouveaux partenaires identifiés	Rapport d'évaluation	BEN / Trésorier Général		N/D					
Elaborer des propositions de cadre de partenariat pour chaque partenaire potentiel	Nombre de MoU signé	Rapport annuel	Secrétariat Général/BEN	1 000 000	N/D	x	x	x		
Les membres du conseil sont renforcés pour la mobilisation des ressources										
Mettre en place un comité chargé de la mobilisation des ressources	Existence d'un comité	Rapport d'évaluation	Trésorier Général/BEN		N/D	x				
Renforcer les capacités du CNJ et association membre en rédaction et soumission de projet	Nombre de personnes formées	Rapport annuel	BEN	10 000 000	N/D	x	x	x		
Faire une campagne de mobilisation de ressources à travers le crowdfunding	Nombre de campagne organisés	Rapport de la campagne	Trésorier Général/BEN	2 500 000	N/D	x	x	x		
Elaborer et soumettre des projets	Nombre de projet soumis et financé	Rapport annuel	BEN	1 500 000	N/D	x	x	x		

Axe 4 stratégique : Contribution des jeunes à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PND

Effet/résultats attendus Action	Indicateur	Source de vérification	responsable	Budget (FCFA)	Source des fonds	Calendrier annuel				
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
Les jeunes ont accès aux informations et participent en tant qu'acteur de changement										
Formation des enfants et jeunes à la participation citoyenne	Nombre de jeunes formés	Rapport d'activité	2 ^e vice-président / BEN	15 000 000	N/D	x	x	x		
Organiser des rencontres d'échange avec les institutions de la république (Assemblée Nationale, Primature, Ministères ...) et les organisations nationales et internationales partenaires	Nombre de rencontres organisées	Rapport d'activité	Président National ./ BEN	10 000 000	N/D	x	x	x		
Favoriser les dialogues intergénérationnels et rapprocher les jeunes des seniors, en organisant régulièrement des activités d'engagement avec les dirigeants (Nombre de dialogues	Rapport d'activité	BEN	12 000 000	N/D	x	x	x		
Organiser des Académies Citoyennes : Participation des jeunes à la gouvernance et à la Vie publique	Nombre d'académies	Rapport d'activité	2 ^e vice-président / BEN	25 000 000	N/D	x	x			
Célébration des journées spéciales aux jeunes (12 Aout, 1 novembre)	Nombre de journée célébrée	Rapport d'activité	Comité National	10 000 000	N/D	x	x	x		
Les jeunes ont accès aux opportunités de formations et d'emplois										
Soutenir les actions de promotion de travail décent pour les enfants et jeunes	Nombre d'enfants/jeunes accompagnés	Rapport annuel	1 ^{er} Vice-Président / BEN	5 000 000	N/D	x	x	x		
Plaidoyer pour la promotion des fonds accessibles aux jeunes	Nombre d'action de plaidoyer	Rapport annuel	BEN	2 000 000	N/D	x	x	x		
Les jeunes jouissent d'un meilleur état de santé										
Promouvoir l'accès des jeunes aux informations et services sur la santé sexuelle et reproductive	Nombre d'action de sensibilisation	Rapport d'activité	BEN	1 500 000	N/D	x	x	x		
Célébrer les journées mondiales et internationales en lien avec la santé (VIH/Sida, hygiène menstruelles, etc.)	Nombre d'action de plaidoyer	Rapport d'activité	Comité National	3 000 000	N/D	x	x	x		
plaidoyer en faveur des droits relatifs à la santé sexuelle et reproductive, VIH, etc pour les jeunes	Nombre d'action de plaidoyer	Rapport d'activité	BEN	1 000 000	N/D	x	x	x		
Appel à une couverture sanitaire universelle garantissant que les adolescents, en particulier les femmes et les filles, ne soient pas laissés pour compte	Nombre d'action de plaidoyer	Rapport d'activité	BEN		N/D	x	x			
Les mécanismes et les actions de protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique sont promus par les jeunes										
Sensibiliser et soutenir l'utilisation de l'énergie solaire en milieux enclavés	Nombre d'action de sensibilisation	Rapport d'activité	Comité National	26 000 000	N/D	x	x	x		
Sensibilisation à la création des emplois verts	Nombre d'action de sensibilisation	Rapport d'activité	BEN	10 000 000	N/D	x	x			

Célébrer les journées spéciales (mondiales et internationales) liés à l'environnement et au changement climatique (Journée de l'arbre, etc.)	Nombre d'action de sensibilisation	Rapport d'activité	Comité National	15 000 000	N/D					
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------	--------------------	-----------------	------------	-----	--	--	--	--	--

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

- Centre de développement de l'OCDE (2017), « Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse au Togo », Projet OCDE-UE Inclusion des jeunes, Paris.